

TAXE D'APPRENTISSAGE **2010**

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE



INVESTISSEZ DANS LA FORMATION DE VOS FUTURS COLLABORATEURS *

ADMINISTRATION / ECONOMIE / GESTION / FINANCE

DUT Gestion Administrative et Commerciale
DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines
- option Assistant Gestionnaire de Ressources Humaines en PME
Licence Professionnelle Management des Organisations
- option Gestion des PME / PMI : Management, Création et Reprise / Transmission
- option Management des Entreprises Agricoles et Agroalimentaires
Master Aide à la Décision Economique
Master Comptabilité, Contrôle et Audit
Master Mutation des Territoires Urbains et Développement Intégré des Littoraux
Master Direction d'Entreprise et Métiers du Conseil
Master Economie et Gestion de l'Environnement et du Développement Durable
DU Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises

COMMERCE / MARKETING

DEUST Commerce National et International des Produits de la Mer
DUT Techniques de Commercialisation
Licence Professionnelle Commerce
- option Gestion des Flux Internationaux des PME/PMI - Achats, Ventes, Négociation Internationale
- option Marketing des Produits Financiers et d'Assurance
Institut Supérieur de Commerce International de Dunkerque (ISCID)
Master Affaires Internationales
- parcours Achat et Négoce International
- parcours Marketing International
DU Marketing Vente Commerce International

HOTELLERIE / TOURISME

Licence Professionnelle Hôtellerie et Tourisme
- option Gestion Touristique et Hôtelière
Master Tourisme

LOGISTIQUE / TRANSPORT

DEUST Gestionnaire d'Entrepôt et de Logistique
Licence Professionnelle Logistique
- option Gestion des Entrepôts
- option Gestion des Flux et des Stocks
- option Organisation des Transports
Master Affaires Internationales
- parcours Logistique et Transport
- parcours Management Portuaire

CULTURE / COMMUNICATION

Master Culture, Création Artistique et Développement du Territoire

LANGUES

DU Culture Technologique Internationale
Licence Professionnelle Développement et Protection du Patrimoine Culturel - option Guide Interprète National
Master Affaires Internationales - parcours Trilingue
Master Français Langue Etrangère et Ingénierie de la Formation
Master Langues et Technologies

DROIT

Licence Professionnelle Santé - option Cadres Fonctionnels des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux
Master Droit des Affaires
Master Droit des Zones Côtières et de l'Environnement Littoral et Marin

AGROALIMENTAIRE / BIOLOGIE / ENVIRONNEMENT NATUREL

DEUST Technicien de la Mer et du Littoral
DUT Génie Biologique
Licence Professionnelle Industries Agroalimentaires, Alimentation
- option Environnement et Sécurité
Master Biodiversité et Ecosystèmes Continentaux et Marins
Master Géosciences de l'Environnement
Master Qualité des Procédés Agroalimentaires et Halieutiques

CHIMIE / ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

Licence Professionnelle Industries Chimiques et Pharmaceutiques
- option Contrôle, Conduite et Sécurité des Installations Chimiques
Master Expertise et Traitement en Environnement
Master Analyse Chimique et Contrôle Industriel / Environnement

GENIES INDUSTRIELS

DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle
DUT Génie Industriel et Maintenance
DUT Génie Thermique et Energie
Licence Professionnelle Electricité et Electronique - option Technologies Avancées de l'Electronique des Communications
Licence Professionnelle Production Industrielle
- option Conduite et Maintenance des Installations Energétiques
- option Créativité Innovation Développement des Entreprises
- option Prévention des Risques Industriels et Maintenance Environnement
- option Techniques Commerciales Industrielles
Licence Professionnelle Structures Métalliques
- option Conception et Calculs Assistés par Ordinateur
Diplôme d'Ingénieur d'Exploitation des Systèmes de Production par Alternance et par Apprentissage
Master Electronique, Instrumentation, Photonique
Master Risques Industriels et Maintenance

INFORMATIQUE

DUT Informatique
Licence Professionnelle Réseaux et Télécommunications
- option Exploitation des Réseaux
- option Internet et Intranet
- option Management des Réseaux et Solutions Internet et Intranet
Licence Professionnelle Systèmes Informatiques et Logiciels
- option Imagerie Numérique
Master Informatique
Master Informatique Graphique pour la Construction
Master Ingénierie Numérique, Signal-Image et Informatique Industrielle

SPORT

DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques et Sportives ou Culturelles (STAPS)
Master STAPS
- spécialité Activités Physiques, Performance et Santé
- spécialité Intervention, Motricité, Expression
- spécialité Sport, Organisation, Loisirs, Événementiel et Communication

Le Service Universitaire d'Accueil, Information et Orientation (SUAIO), au titre des activités complémentaires des formations, est également habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

UN PARTENARIAT AU QUOTIDIEN

RÉPONDRE À VOS BESOINS DE FORMATION

> Vous souhaitez mieux connaître nos formations ?

L'Université du Littoral Côte d'Opale dispose de 80 diplômes habilités.
Contacts : SUAIO / Bureau Accueil Information Orientation - 03 28 23 73 03

> Vous cherchez à perfectionner la formation de vos personnels ?

L'Université du Littoral Côte d'Opale vous propose des formations sur mesure pour une adaptation immédiate à vos besoins.

Contact : CUEEP Littoral - 03 21 46 55 20

RÉPONDRE À VOS BESOINS DE RECRUTEMENT

> Vous souhaitez accueillir en stage un étudiant ou déposer une offre d'emploi ?

L'Université du Littoral Côte d'Opale envoie en entreprise 2500 stagiaires par an et forme vos collaborateurs de demain.

Contact : SUAIO / Bureau des Stages - 03 28 23 73 37
SUAIO / Bureau Insertion Professionnelle - 03 28 23 74 23

RÉPONDRE À VOS BESOINS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

> Vous avez des projets industriels, des besoins en recherche et développement ?

Collaboration de recherche, prestation de service, création d'une entreprise de technologie innovante ? Les 16 laboratoires de l'Université du Littoral Côte d'Opale vous offrent l'opportunité d'un partenariat de haut niveau dans des domaines variés.

Contact : Service Recherche et Valorisation de la Recherche - 03 28 23 74 25

RÉPONDRE À VOS BESOINS DE SERVICES

> Vous avez de fréquents rendez-vous d'affaires, des déplacements à l'étranger ?

L'Université du Littoral Côte d'Opale met à votre disposition 6 salles et 6 amphithéâtres de visio-conférences répartis sur Boulogne/mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer.

Contact : Service Nouvelles Technologies Educatives - 03 28 23 73 40

DES PROJETS RÉALISÉS GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est un outil essentiel de développement de l'Université du Littoral Côte d'Opale, permettant non seulement de se doter de matériels modernes mais également de maintenir un enseignement de qualité adapté aux défis du XXIème siècle. Elle a récemment contribué, entre autres, à l'acquisition des équipements suivants :

- Analyseur polarographique
- Logiciels spécialisés liés à la traduction et à l'étude des langues
- Spectromètre d'absorption atomique
- Centres de ressources multimédias
- Chromatographe liquide haute performance
- Matériels de vidéoprojection
- Spectromètre à luminescence
- Mise en place d'un portail internet étudiant
- Salles de TP informatique
- Microscope inversé
- Aménagement de nouvelles salles de travail

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN PRATIQUE

POURQUOI LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

La taxe d'apprentissage a pour objet de faire participer les employeurs au financement des premières formations de l'enseignement technologique et professionnel.

QUI EST CONCERNÉ ?

La taxe d'apprentissage est due, en règle générale, par les entreprises industrielles ou commerciales ainsi que, quel que soit leur objet, par les sociétés et autres personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés au taux normal.

QUE POUVEZ VOUS NOUS VERSER ?

L'Université du Littoral Côte d'Opale est habilitée à percevoir des subventions au titre de l'exonération de la taxe d'apprentissage pour les catégories B et C, et par cumul pour la catégorie A.

QUAND LE FAIRE ?

Les versements doivent être effectués au plus tard le 28 février 2010.

COMMENT PROCÉDER ?

Vous devez impérativement verser votre taxe d'apprentissage via un organisme collecteur agréé (OCTA).

Par exemple une Chambre de Commerce et d'Industrie ou une Organisation Professionnelle, à laquelle vous indiquez votre souhait de verser la taxe d'apprentissage à l'Université du Littoral Côte d'Opale, en précisant la formation destinataire. Le centre collecteur vous délivrera un reçu libérateur.

Cette taxe peut également faire l'objet d'un versement en nature (matériels ou matériaux destinés aux enseignements pédagogiques et laboratoires d'enseignement).

